

## Note explicative de la structure et du fonctionnement - synthèse

### Mission

L'association défend les droits et intérêts de la communauté étudiante, de ses associations et de leurs membres, en promouvant, protégeant et améliorant la condition étudiante ainsi que celles des communautés locales et internationales, selon la vision et les valeurs dont elle s'est dotée.

### Vision

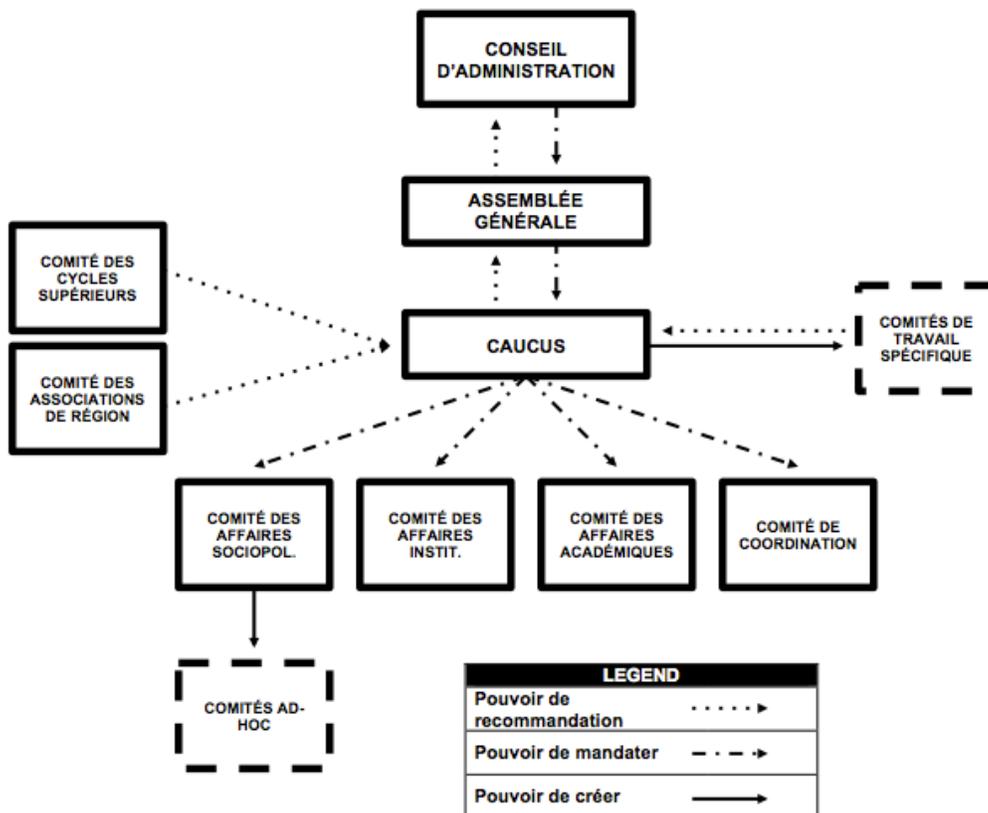
L'association doit chercher à :

- Regrouper l'ensemble de la communauté étudiante universitaire;
- Agir solidairement avec les autres organisations et associations pertinentes;
- Représenter ses membres et être un acteur incontournable sur toutes les tribunes pertinentes;
- Être un acteur de changement social, tout en priorisant les enjeux touchant l'éducation supérieure.

### Valeurs

Équité, transparence, collégialité, souveraineté locale et efficacité.

### Organigramme



## **Cadre administratif**

### Conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit à tous les trois mois ou plus souvent si le besoin est. Il est composé d'une personne par association membre et de trois membres du comité de coordination, soit la présidence, le secrétariat général et la coordination aux affaires associatives. Il gère les affaires financières et administratives de l'association.

### Assemblée générale

L'assemblée générale se réunit minimalement une fois par année, au printemps, pour élire les membres du comité de coordination. Elle est composée de toutes les associations membres représentées par leurs délégués autorisés. C'est aussi cette instance qui a le pouvoir de modifier les règlements généraux.

## **Structure opérationnelle**

### Caucus

Le caucus se réunit à tous les trois mois. C'est dans cette instance que toutes les décisions politiques de l'association sont prises. C'est également là que sont votées les orientations annuelles. Le caucus donne ensuite des mandats aux sous-instances. Les sous-instances se réunissent aussi souvent que nécessaire, entre les rencontres ordinaires du caucus, dans un contexte informel pour remplir les mandats octroyés par le caucus (par exemple : rédiger des recherches, des avis, des plans d'action, etc). Le caucus peut également créer des comités de travail spécifique. Il s'agit de coalitions ponctuelles qui sont créées pour travailler sur des enjeux spécifiques pendant une durée donnée et qui sont ouvertes à des organisations non-membres. Le Collectif contre l'austérité et Étudiants contre les oléoducs (ECO) sont de bons exemples de comités de travail spécifique que le caucus aurait pu créer.

### Comité des affaires institutionnelles

Gestion des documents de régie interne, procédures et politiques de l'association

### Comité des affaires sociopolitiques

Gestion du plan de travail et du contenu à produire pour les dossiers qui touchent les enjeux citoyens autres que l'éducation supérieure (environnement, logement, jeunesse, inclusion et diversité, etc.)

### Comité des affaires académiques

Gestion du plan de travail et du contenu à produire pour les dossiers qui touchent les enjeux liés à l'éducation supérieure (aide financière aux études, frais institutionnels obligatoires, formation à distance, stages, etc.)

### Comité de coordination

Gestion quotidienne des plans de travail des instances, représentation politique, coordination des actions de l'association dans le respect des mandats octroyés par les associations membres. Il est composé de dix (10) personnes élues par l'assemblée générale annuelle.

### Comité national des cycles supérieurs et de la recherche

Il est composé de toutes les associations membres dont une partie ou la totalité des membres individuels sont inscrits aux cycles supérieurs. Cette instance a pour rôle de traiter des dossiers spécifiques aux étudiants de cycles supérieurs et à la recherche universitaire. Un budget lui est octroyé annuellement lors de l'exercice budgétaire et il a la possibilité de faire sa propre représentation politique, pourvu que ses positions n'aillent pas à l'encontre de celles de l'association nationale.

### Comité des associations de région

Il est composé de toutes les associations membres dont le siège social du campus principal n'est situé ni sur l'Île de Montréal, ni à Québec. Il a pour rôle de traiter des enjeux régionaux et un budget lui est octroyé annuelle lors de l'exercice budgétaire.

## **Comité de coordination**

### Composition

#### Présidence

Coordination générale du comité de coordination et porte-parole de l'association

#### Vice-présidence

Soutien à la présidence et suivi quotidien des plans de travail

#### Secrétariat général

Gestion des finances et des affaires institutionnelles

#### Coordination aux affaires académiques

Réalisation des actions prévues au plan de travail du comité des affaires académiques et responsable des dossiers liés à la pédagogie et la gestion universitaire

#### Coordination à l'enseignement supérieur

Réalisation des actions prévues au plan de travail du comité des affaires académiques et responsable des dossiers liés à la gestion du réseau universitaire et la condition étudiante

#### Coordination aux affaires sociopolitiques

Réalisation des actions prévues au plan de travail du comité des affaires sociopolitiques, maintien des relations avec les organismes communautaires et regroupements partenaires

#### Coordination aux cycles supérieurs et de la recherche et Présidence du comité national des cycles supérieurs et de la recherche

Réalisation des actions prévues au plan de travail du comité nationale des cycles supérieurs et de la recherche, porte-parole pour ce comité et responsable des dossiers liés aux cycles supérieurs et à la recherche universitaire

#### Coordination aux affaires associatives

Réalisation des actions prévues au plan de travail du comité des associations de région, coordination de l'équipe de responsable des relations associatives et de la mobilisation, responsable des communications de l'association

#### Responsables des relations associatives et de la mobilisation (2)

Coordination et réalisation des tâches liées à la mobilisation, soutien des associations membres, notamment par l'organisation de formations à leur intention et maintien de relations avec les associations non-membres